

Image not found or type unknown



RenseignementRegroupement familiale

Par **modem**, le **28/02/2013** à **00:03**

bonsoir, je suis titulaire d'une carte de séjour d'ans depuis 2009 avec un statut vie privé et familiale et je suis marié en algerie depuis sptembre 2012.j'étais salarié en cdi depuis decembre 2009 jusque a decembre 2012.actuellementje suis licencié depuis 2 mois, inscrit a pole emploi comme demandeur d'emploi avec une indemnité chômage environ de 1080euros par mois pendent 2 ans,ma question si de savoir si ma demande de regroupement pour faire venir ma femme seras recevable et quel seras la decision. merci d'avance pour votre aide wa salam alaikoum